Publié dans Revue Tranel (Travaux neuchâtelois de linguistique) 31, 109-127, 1999
qui doit être utilisée pour toute référence à ce travail

Faut-il continuer à parler d'attribut et d'épithète dans l'Europe d'aujourd'hui?

Michel MAILLARD & Elisete ALMEIDA
Centro METAGRAM, Universidade da Madeira

In the past, European Grammar was partly modelled on Latin grammar. Of course this Latin-based model often obscured the real nature of our modern languages, which are fundamentally different from Latin, but the descriptive approach was relatively homogeneous. Now, more especially since the 1950s, grammarians and linguists have largely rejected the old model in favour of a great variety of descriptive approaches which differ from a country to another. In the last fifty years, the most obvious development in grammar is that the subject itself has divided and divided again. Grammar today is, in effect, several grammars, that is a great number of grammatical theories and terminologies, some of which contradict others.

One of the main aims of our paper is to clarify this confusion and find the base of a mutual agreement beetween Europeans on some important points of discord, such as grammatical concepts of **attribute**, **predicate**, **epithet**, **object** and **object complement**. Can we bear any longer that English grammars respectively call *attribute* and *object complement* what French grammars call *épithète* et *attribut de l'objet*? Why is the German *Prädikat* so limited – the verb seen as a syntactic component and nothing more – when the English one is usually so large (including objects and adverbial phrases)? Why does a Portuguese grammarian include adjectives in the category of nouns when a French makes two different categories of them? Finally this paper not only asks questions, it also answers some of them and brings proposals with a view of making the thing easier for European children of the next millenium.

Qu'on observe les derniers projets de réforme, les Instructions officielles ou les ouvrages grammaticaux récents – y compris *la Grammaire méthodique du français* de Riegel *et al*. (1996), pourtant riche et bien documentée – on est frappé par la quasi absence d'une dimension européenne dans toutes ces publications. C'est comme si les traditions grammaticales des pays voisins n'existaient pas et que la grammaire française n'eût à faire qu'à elle-même. Est-ce admissible aujourd'hui? Bien que leur cité ait une vocation européenne, les auteurs strasbourgeois de l'ouvrage ci-dessus font semblant d'ignorer ce qui se passe de l'autre côté du Rhin. Et pourtant Martin Riegel lui-même (1985, concl.) avait émis le voeu que le mot *attribut* fût remplacé par *prédicatif*, mieux accordé à l'usage des autres pays.

Les francophones appellent *attribut* le membre de phrase qui a pour fonction de ***caractériser*** – **par l'intermédiaire d'un verbe** – **un constituant nominal de la même phrase**, que celui-ci soit le sujet d'une copule ou l'objet d'un verbe déclaratif. On parle d'*attribut du sujet* dans le premier cas et d'*attribut du complément d'objet* dans le second. A cette fonction primaire de caractérisation, qui suppose l'usage, au moins implicite, d'un verbe dit *attributif,* on oppose la fonction secondaire de caractérisation *épithétique,* construite ou – le plus souvent – préconstruite sans l'intermédiaire d'aucun verbe, dans le cadre du syntagme nominal.

Les francophones sont les seuls en Europe à parler ce langage. Partout ailleurs, le concept d'attribut s'applique à la fonction qu'ils nomment *épithète* – à tort, on le verra – et, parallèlement, le signifiant européen correspondant à *attributif* comporte, un peu partout, un signifié apparenté à celui du français *épithétique*.

La coutumière opposition française *attribut ≠ complément* n'a pas d'extension européenne non plus. Par exemple, **en grammaire anglaise**, **l'attribut est dit *complement*.** On rappellera que le dictionnaire Cassel – Aitchison (1996: 9) – présente *happy* comme «subject complement» dans *The man seems* ***happy*** et comme «object complement» dans *Success made the man* ***happy*.** Cet *object complement* n'a évidemment rien à voir avec un «complément d'objet»! C'est, dans la terminologie française habituelle, un *attribut du complément d'objet*. N'y a-t-il pas là de quoi troubler nos meilleurs étudiants ERASMUS?

L'attribut dans la tradition française

On trouvera chez de Gaulmyn (1991) un bon résumé sur l'histoire de l'attribut dans les grammaires françaises du XVIIe à nos jours et nous nous en inspirerons librement ici. Grosso modo, **l'histoire du mot *attribut* est celle d'une peau de chagrin**.

Dans la vision logico-grammaticale de Port-Royal, la phrase de type *sujet+être+attribut* est en effet le modèle de référence universel auquel on tentera de ramener toutes les phrases verbales, tandis qu'aujourd'hui les grammairiens français seraient plutôt tentés de faire l'assimilation inverse en faisant de l'attribut un complément, et de la copule un verbe comme les autres (*cf.* Cl. Blanche-Benveniste 1991: 83).

Arnauld & Lancelot (1660/1969) distinguent 2 types de verbes: *être* appelé **verbe substantif** parce qu'il affirme la substance et rien d'autre comme dans *Dieu est* et tous les autres, appelés curieusement **verbes attributifs** parce qu**'ils contiennent un attribut inhérent** en plus de l'affirmation

dont ils sont porteurs. Ainsi, dans *Petrus vivit*, «le mot de *vivit* enferme seul l'affirmation et de plus l'attribut d'être vivant» (*op. cit*. 67). Ils en concluent qu'en français «c'est la même chose de dire *Pierre vit* que de dire *Pierre est vivant*» (*id. ibid*.). On voit que **l'attribut est partout**, **y compris quand il n'est pas là**, et que les verbes ordinaires sont tous «attributifs». La fortune française du mot *attribut* vient de ce que les auteurs, dans le sillage de la logique médiévale, établissent une quasi équivalence entre *attributum* et *prædicatum*. Selon eux, en effet, toute proposition doit contenir deux termes «l'un de qui l'on affirme ou que l'on nie, lequel on appelle *sujet*; et l'autre que l'on affirme ou que l'on nie, lequel s'appelle ***attribut*** ou ***prædicatum***» (*Logique*, 1970: 156).

On mesurera le recul de l'attribut en citant la définition de l'***attribut du sujet*** des dernières Instructions Ministérielles françaises (1998:15): «Mot (ou groupe de mots) qui désigne syntaxiquement une qualité attribuée au sujet par l'intermédiaire d'un verbe appelé *attributif*». Riegel *et al.* (1994: 235) utilisent *verbe attributif* dans le même sens. Quant à *l'attribut de l'objet*, présent chez Riegel, il est absent des dernières Instructions. Ce ne sont donc plus tous les verbes sauf *être* qui sont appelés **attributifs**, comme encore chez Brasset-Dussouchet à l'aube de ce siècle, c'est seulement *être* et quelques autres, ceux qui sont aptes à introduire un attribut du sujet. Il y a donc eu un véritable renversement de la situation aux dépens de l'attribut. Celui-ci est devenu le nom d'une fonction limitée, qu'on oppose d'un côté à la fonction *complément du verbe* depuis Noël & Chapsal (1823) et de l'autre à la fonction *épithète*, introduite officiellement en 1910 (de Gaulmyn, 1991: 33).

Menaces sur l'attribut

Les idées grammaticales ne sont pas éternelles. Même si la confrontation des langues montre que beaucoup présentent des relations syntaxiques comparables à celles que les francophones nomment *attribut du sujet, attribut de l'objet, complément du verbe* ou *épithète*, force est de reconnaître que ces fonctions ont été officialisées très tardivement.

Il faut attendre le XVIIIe, avec Girard, pour que s'esquisse une véritable grammaire des fonctions (*H.E.L*., 1998: 161-62). En effet, chez les grammairiens de Port-Royal et leurs disciples, l'attribut – assimilable au prédicat, on l'a vu – est une fonction plus logique que grammaticale. On sait que la notion syntaxique de *complément* s'est développée tardivement, elle aussi, au cours du XVIIIe siècle et l'opposition stricte des 2 schémas de phrase *sujet+verbe+attribut* et *sujet+verbe+complément* ne s'est vraiment dégagée qu'au XIXe. Ainsi, pour Noël & Chapsal (1840, § 300),

Être a toujours un attribut et «ne peut avoir aucune espèce de complément». Cette dichotomie *attribut ≠ complément,* qu'on ne retrouve, on le sait, ni chez les anglophones ni chez les germanophones, est donc relativement récente en francophonie. Elle repose sur l'idée que le complément n'a pas à s'accorder avec le complété, alors que le qualifiant (attributif ou adnominal) est susceptible de s'accorder avec le qualifié.

Les Instructions officielles tiennent compte, évidemment avec un peu de retard, des innovations terminologiques des grammairiens. Ainsi *l'épithète* fait son apparition en tant que **fonction** chez Brachet-Dussouchet (1901: 137) avant d'être consacrée officiellement par la Nomenclature de 1910, en remplacement du «complément modificatif» de Chapsal, qui faisait problème à cause de l'accord substantif-adjectif.

L'*attribut du complément d'objet* est encore plus tardif puisqu'il apparaît seulement chez Maquet *et al.* (1923). Naturellement, on n'a pas attendu 1913 pour prendre conscience de la spécificité de cette structure, que Silvestre de Sacy (1799), cité par Chervel (1977: 199) appelait *sur-attribut* en déclarant qu'il «n'est ni proprement attribut ni réellement complément du verbe». Les Instructions de 1975 réservent une mention à l'*attribut du complément d'objet* (B.O. du 31-7-75, 2.377), mais celles de 1998 n'en disent plus mot (*cf. Enseigner au collège*, MEN, CNDP: 15). C'est qu'entre-temps il y a eu des polémiques entre linguistes sur l'opportunité du maintien de cette fonction (*cf.* de Gaulmyn: 1991: 99-118). Cela dit, nous pensons que Riegel *et al.* (1994) ont eu raison de lui réserver une place importante dans leur grammaire (p. 239-241), même si nous regrettons le maintien d'une terminologie qui a fait son temps.

Grec ancien: Apollonius Dyscole

Comme le montre J. Lallot, éditeur du `Periv suntavxew"` (*cf.* Apollonius Dyscole, 1997), l'auteur alexandrin du premier ouvrage de syntaxe occidentale à nous être parvenu construisit son édifice grammatical, au IIe siècle de notre ère, sans utiliser la relation sujet-prédicat ni, encore moins, ce que les francophones entendent par fonction «attribut». L'ouvrage d'Apollonius est avant tout une grammaire des parties du discours, riche d'une approche prometteuse du verbe comme centre organisateur de la phrase, mais, Lallot le souligne (*H.E.L.*, 1998: 21), «le concept de fonction n'est pas vraiment dégagé».

Cela dit, la vision du verbe comme noyau central de la phrase, autour duquel gravitent des termes nominaux fléchis – conception déjà esquissée chez les Stoïciens – n'est pas sans faire songer à Tesnière, à Fillmore et aux

modernes grammaires dépendancielles. Le problème est que cette vision des choses est difficilement compatible avec une conception dichotomique de la proposition comme relation binaire sujet-prédicat – ou sujet-attribut pour parler le langage de Port-Royal, conception héritée des logiciens et appliquée beaucoup plus tard à la grammaire. Ce qui est vrai d'Apollonius le restera de Priscien, son héritier latin du 6e s., à propos duquel M. Baratin écrit: «Priscien, comme Apollonios, ne pratique ni même ne connaît les concepts de sujet et de prédicat, présents à leur époque dans les seuls textes de dialectique (disons de logique) (...). Plus généralement, il n'y a pas là de fonction syntaxique» (*H.E.L. op. cit.* p. 51).

Si les anciens grammairiens ne connaissent pas la fonction «attribut», leur langue la connaît. L'analyste va tomber inévitablement sur des adjectifs en position prédicative, comme dans ou|to" **ajvfilo"** («Celui-ci est inamical») avec les problèmes d'accord et de construction que cela pose. (Apol. 97: 126). Le grammairien rencontrera aussi des attributs de l'objet, tel OiJ jAqhnai`oi **Perikleva** eiJvlonto **strathgovn** («Les Athéniens choisirent **Périclès** comme **commandant en chef**»), où les deux accusatifs s'accordent en genre-nombre, ce qui n'advient pas dans la construction ordinaire à double accusatif. Il n'y a en effet aucune raison *a priori* pour qu'il y ait accord entre deux objets du verbe. En témoigne la phrase de Platon: **polla; kaka; tou;" ajvllou"** ejvdrasa" («Tu as fait beaucoup de mal aux autres»). Apollonius a abordé la construction à double accusatif (Apol. 97: 234-236), mais, en dehors des constructions avec l'infinitif, *l'accord en genre-nombre entre un accusatif et l'accusatif qu'il prédique restera inexpliqué*: **le grammairien n'avait pas de langage pour le résoudre.**

Grec moderne

Contrairement à la syntaxe ancienne, peu marquée par Aristote, la grammaire du néohellénique a subi le choc en retour de l'aristotélisme occidental, via le latin médiéval et Port Royal. On va donc y retrouver, formulée dans le grec d'aujourd'hui, la classique dichotomie *subjectum-prædicatum.* Le sujet, c'est to upokeivmeno (l'ancien ujpokeivmenon aristotélicien) et le prédicat to kathgovrhma (du verbe kathgorwv: accuser → prédiquer). Le correspondant de l'attribut est le participe passif to kathgorouvmeno (le prédiqué / l'attribué). Quant au «prédicat» grec, kathgovrhma, il n'a jamais cessé de signifier «accusation». On lit ici l'origine juridique du métalangage grammatical. Le «prédicat» est à l'origine une accusation visant un sujet qui est à chercher quelque part **sous** (**upo**keivmenon → **sub**jectum) la surface trompeuse

des apparences, et qu'on va tenter de retrouver à partir des indications prédicatives.

A propos de prédicats comme eivnai plouvsi**o".** («est riche»), il est dit dans **Suntaktikov th" Neva" Ellhnikhvv"** (1993: 24): ovtan to Kathgorouvmeno (K) (...) eivnai epivqeto sumfwneiv me to Ápokeivmeno (Á). Une traduction littérale donne un énoncé absurde, qui révèle le caractère inadéquat de l'emploi d'*épithète* en français: ***Quand l'attribut est épithète il s'accorde avec le sujet.* Il faut comprendre évidemment: *Quand l'attribut est un adjectif, il s'accorde avec le sujet*. Puisque epivqeto signifie «adjectif», ce fut un non-sens d'utiliser *épithète* pour désigner une fonction. C'est à bon droit que le portugais *epíteto* désigne, comme en grec, la sous-classe nominale du *nom adjectif*.

Grosso modo l'épithète des francophones correspond au grec prosdiorismov" («détermination»). La qualification épithétique n'est qu'une sous-catégorie de la détermination et la linguistique générale a raison de poser qu'un GN comporte 2 parties, le *déterminé* (nom-tête) et l'ensemble des *déterminants* antéposés ou postposés à ce déterminé.

Quant à l'attribut de l'objet – to kathgorouvmeno tou antikeivmenou – on le trouve dans un énoncé comme: Evcoun eklevxei **ton Kwvsta provedro.** («On a élu Kosta président») (*ibid.* 60). L'attribut **provedro** et l'objet **ton Kwvsta** étant tous deux à l'accusatif, il convient de distinguer cette structure de celle du verbe à double objet, qui présente aussi un double accusatif O Giwvrgoı didavskei **th Maria corov.** (*****Georges enseigne Marie la danse → Georges enseigne la danse à Marie). La différence entre les deux structures est qu'il y a accord en genre-nombre entre l'attribut et l'objet, alors que cet accord n'a aucune raison d'exister entre les deux objets d'un verbe à double accusatif.

Anglais

Le Dictionnaire Cassel (*cf.* Aitchison, 1996), qui fait équitablement la part de la grammaire traditionnelle et de la transformationnelle, nous donne une première approche satisfaisante de la terminologie anglaise. Celle-ci s'appuie en général sur une conception large du **predicate**: «The part of a clause or simple sentence that contains a verb and may also contain an object, a complement or an adverbial (...)» (*op. cit.,* 229). Dans le schéma d'énoncé, le prédicat constitue donc le sous-ensemble complémentaire de celui du sujet.

On ne doit pas se méprendre sur le sens de *complement*: c'est l'*attribut* des francophones. En terminologie anglaise, le *compl. d'objet* est dénommé *object* et le *compl. de circonstance* désigné comme *adverbial*. Il en résulte que l'anglais *complement* équivaut à l'*attribut* des francophones, en tout cas au niveau des fonctions primaires, en tant que complément verbal.

En vertu de la même logique, **the object complement** est à comprendre comme l'attribut du complément (*Id.,* 9). Ainsi dans l'exemple *Passengers consider Alex* ***an erratic driver***. («Les passagers considèrent Alex comme **un chauffeur extravagant**»), «The noun *Alex* is the object of the verb *consider*, and since the phrase *an erratic driver* is the complement of *Alex*, the phrase is an **object complement**» (*Id.,* 58). La traduction littérale serait pur galimatias. Il faut comprendre: «Le nom *Alex* est le compl. d'objet du verbe *consider*, et comme le syntagme *an erratic driver* est l'attribut de *Alex*, ce syntagme est un **attribut du complément d'objet**».

La logique anglaise est impeccable mais incompatible avec celle du français, qui oppose l'*attribut* au *complément*. Dans l'absolu, il n'y a aucune raison de refuser à l'attribut le statut de complément car s'il y a un verbe qui appelle une complémentation, c'est bien *être* et les copules équivalentes. *Complement* est ainsi défini: «A word, phrase or clause that follows the verbs *be* and *become*, or a verb with a similar meaning or function (ex. *Traffic was* ***dense****, She became* ***prime minister***)» (*Id.,* 58). Il se ferait taper sur les doigts, le petit francophone qui, dans *La circulation était* ***dense***, ferait de l'adjectif *dense* le complément de *être*.

Et pourtant la représentation possible de l'attribut par le clitique ***le*** – *Sylvie devient raisonnable* → *elle* ***le*** *devient* – affiche une parenté structurale entre l'attribut du sujet et le COD. Cela dit, il est une particularité de l'adjectif attribut que l'anglophone peut occulter, mais que le francophone ne saurait oublier, c'est la fonction de caractérisation, soulignée dans les langues romanes par l'accord en genre-nombre de l'adjectif avec le substantif qu'il caractérise. En revanche l'invariabilité de l'adjectif anglais le rapproche de l'adverbe, ce qui favorise la mise en équation *adjectif prédicatif = complément de la copule*.

Si pour rapprocher les 2 terminologies, les anglophones étaient tentés d'adopter la notion francophone d'*attribut*, ils ne le pourraient pas car *attribute* est utilisé depuis longtemps avec le sens du français *épithète*: «Adjectives (...) can function (...) as **attributes**, subject complements or object complements (...): *a* ***happy*** *man*. (attributive), *The man seems* ***happy***. (subject complement), *Success made the man* ***happy***. (object complement)» (*Id.,* 9). Les exemples le montrent, il ne s'agit pas ici d'attributs du sujet et de l'objet mais d'une mise en contraste de «l'adjectif épithète» (attributive

adjective) avec «l'adjectif attribut» (du sujet ou de l'objet): **subject/object complement**.

A propos de ***compact*** *disk* ou ***practical*** *joke* on lit: «A premodifying adjective is known as **attributive** because it usually denotes an **attribute** of the noun» (*Id.,* 58). Ici *attribute* ne désigne pas une fonction grammaticale mais un trait sémantique propre au référent du substantif. Ceci montre que *attribute* n'implique pas une activité énonciative d'attribution. Dans les exemples du dictionnaire, les adjectifs *compact* et *practical* ont une signification spécifique. Cela n'est pas dû au hasard. Les syntagmes *a compact disk* et *a practical joke* («une méchante farce») présupposent certes une activité attributive antérieure, mais aujourd'hui l'énonciateur n'est pour rien dans la mise en relation de l'adjectif et du substantif. Ce sont des suites lexicalisées, préconstruites, des lexies, qui préexistent à l'acte d'énonciation.

Il y a donc un abîme entre l'*attribut* et l'*attribute.* Les anglophones ne pouvant pas s'aligner sur l'usage français (à supposer qu'ils en aient l'envie), il ne reste aux francophones qu'à adopter *predicative* qui, sous des formes variées, se retrouve un peu partout en Europe. Le **predicative adjective** est ainsi défini: «An adjective that follows a linking, or copular verb, and forms a predicate or is contained in a predicate (*Id.,* 230): *Traffic was* ***dense***. L'idéal serait que les anglophones renoncent à *attributive adjective* au sens d'*adjectif épithète* car les francophones ne pourront jamais adopter *adjectif attributif* après avoir mis tant de soin à distinguer *attribut* et *épithète*. La meilleure solution serait de généraliser une expression déjà connue des anglophones, celle d'*adnominal adjective*, qui se retrouve en lusophonie sous la forme *adjectivo adnominal*. Il ne resterait plus aux francophones qu'à adopter l'*adjectif adnominal* pour remplacer leur malencontreux *adjectif épithète*.

Allemand

La terminologie allemande évoque l'anglaise à bien des égards. Elle est organisée de la même façon, mais le prédicat y est de moindre extension puisqu'il est restreint au seul verbe. D'ordinaire, **das Prädikat** désigne l'unité verbale en tant que membre fonctionnel de la phrase tandis que le verbe comme partie du discours est dénommé *das Verb(um)*. Pour s'adapter à la grammaire générative, on désigne parfois du nom de **Prädikatskern** (noyau prédicatif) la partie nucléaire du prédicat chomskyen. L'originalité de la terminologie allemande est de reconnaître une fonction propre au verbe comme centre organisateur de la phrase. Cette fonction dite **Prädikat** correspond à la fonction *nodale* de Tesnière.

Quand à l'*attribut*, il est appelé **das Prädikatsnomen** (le nom du prédicat) ou simplement **das Prädikativ**. Ce *nomen* de sens large couvre aussi bien le **Substantiv** que l'**Adjektiv**. Cela rappelle l'usage gréco-latin et le *nome predicativo* des lusophones, aujourd'hui réduit à *predicativo*. Pour ce qui est des deux fonctions du **Prädikatsnomen**, le long syntagme **die prädikative Ergänzung zum Subjekt** correspond à *l'attribut du sujet* et **die prädikative Ergänzung zum Objekt** renvoie à l'*attribut de l'objet*.

Les germanophones font de l'attribut le complément par excellence. Du verbe *ergänzen* (compléter, suppléer, parfaire, combler), *die Ergänzung* signifie «le complément». D'autres utilisent ce terme pour le complément d'objet, appelé de manière plus traditionnelle *das Objekt*.

Dans l'exemple de Perennec (1991: 133) *Er liebt seinen Kaffee* ***heiß***. («Il aime son café **chaud**»), l'adjectif *heiß* peut être appelé **die Ergänzung zum Objekt** ***Kaffee***. Mais comme l'adjectif allemand en position prédicative est invariable, rien ne le distingue morphologiquement de l'adverbe. Dans l'énoncé parallèle *Er liebt seinen Dackel* ***heiß***. («Il aime **passionnément** son cocker») *heiß* est adverbial. La fonction de complétion de l'attribut est donc plus saillante pour les germanophones que sa fonction de caractérisation, essentiellement interprétative puisqu'elle ne repose pas sur un accord. Tout dépend de l'incidence nominale ou verbale du modifieur, ici le mot *heiß*.

L'*adjectif épithète* germanique, qui s'accorde en genre, nombre et cas avec le substantif, est appelé **das attributive Adjektiv**, le mot *attributiv* étant lui-même ici un adjectif accordé au neutre avec le nom *Adjektiv*. Quant au substantif **das Attribut**, il correspond *grosso modo* au *complément déterminatif*. Pas plus qu'en anglais, cet **Attribut** allemand n'est mis en relation directe avec une activité énonciative d'attribution. Tout cela rappelle donc beaucoup la terminologie anglaise.

Portugais

La grammaire portugaise utilise la notion d'*atributo* pour désigner ce que les francophones appellent *épithète*. Une fois de plus, cela rappelle l'usage anglais. En outre, ce que les Français appellent *attribut* est assimilé à la notion de prédicatif – en portugais *predicativo* – à l'instar de ce qui se passe en anglais ou en allemand.

Mais à la différence des grammairiens germaniques, les lusophones n'ont pas recours à la notion de «complément prédicatif». Ils se contentent d'utiliser *predicativo*, comme adjectif substantivé. On oppose donc *predicativo do sujeito / predicativo do objecto*.

Ainsi le prédicatif portugais, à l'instar de l'attribut français, échappe à la catégorie générale des compléments, alors que les anglophones et les germanophones font du prédicatif le complément par excellence.

Dans des langues comme l'anglais ou l'allemand, l'invariabilité de l'adjectif attribut le rapproche de l'adverbe, nous l'avons dit, ce qui facilite son intégration dans la classe des compléments aux côtés des compléments adverbiaux. Par contre, dans les langues latines, où l'adjectif attribut s'accorde avec le sujet, il est difficile de réduire le prédicatif au statut de simple complément de la copule.

Cela dit, une grammaire portugaise, comme celle de O. Azeredo *et al*. (1990: 130-131), reconnaît parfaitement la double fonction du prédicatif qui, d'un côté complète la copule et de l'autre caractérise le sujet ou l'objet. Ainsi dans l'ex. *O café está* ***quente*** («Le café est **chaud»**), il est dit que *quente* «**completa** o sentido do verbo e ainda **caracteriza** o sujeito». Cette double fonction de complémentation et de caractérisation se retrouve avec l'attribut de l'objet, appelé «predicativo do complemento directo»: *Acho este bolo* ***delicioso***. («Je trouve ce gâteau **délicieux**»). Ici «*delicioso* **completa** o sentido do verbo mas **caracteriza** o complemento directo». Nous pensons l'un et l'autre que les francophones auraient tout intérêt à s'inspirer de ce type d'analyse.

Notre seule réserve est que *complemento directo* est trop restrictif. Il existe en effet, dans les deux langues, des attributs du complément indirect. Ainsi *Ciceronem consulem fecerunt* sera traduit *Fizeram* ***de Cícero*** *um cônsul* («Ils firent **de Cicéron** un consul»). Le prédicatif *cônsul / consul* est attribué à un complément prépositionnel: *de Cícero / de Cicéron*. Voilà pourquoi nous préférons parler, avec Cunha & Cintra (1984: 147), de *predicativo do objecto*, étant admis que cet *objecto* peut être aussi bien un object indirect qu'un objet direct.

Commentaires sur le tableau de terminologie comparée

Quand on compare sur une même page les différents métalangages passés en revue, on constate qu'il existe d'importantes convergences entre les terminologies hellénique, anglophone, germanophone et lusophone. Par contre, la terminologie francophone apparaît très isolée.

Examinons les points de convergence entre grec moderne, anglais, allemand et portugais. Tout d'abord, la relation sujet-prédicat, héritée de la logique aristotélicienne, se retrouve partout. En second lieu, ce que les Français appellent *attribut* apparaît ici et là sous la forme d'un adjectif ou d'un participe passé adjectival apparenté au *prædicatum*. En anglais,

allemand et portugais, nous avons un terme analogue à «prédicatif», avec de légères variations d'une langue à l'autre en fonction de la morphologie de chacune: angl. *predicative*, all. *prädikativ*, et port. *predicativo*. En grec, le participe passé kathgorouvmeno – «attribut», plus exactement «prédiqué» – entretient avec le terme kathgovrhma (prédicat), le même type de rapport inclusif que celui qu'on trouve en anglais entre *predicative* et *predicate* et en portugais entre *predicativo* et *predicado*.

A l'autre extrémité du tableau, les trois langues marquées par l'usage latin utilisent le terme d'*attribut*, avec des variations négligeables de l'une à l'autre, pour désigner ce que les francophones appellent *épithète*. L'angl. *attribute*, l'all. *Attribut* et le port. *atributo* sont utilisés traditionnellement pour désigner un caractérisant *adnominal* et, plus généralement, tout ce qui vient déterminer la tête substantivale, y compris les articles. Cela rejoint le terme grec de prosdiorismov• qui signifie «détermination». La terminologie grecque, en accord avec la linguistique générale, oppose à l'intérieur du syntagme nominal, *déterminé* et *déterminant*, sans se préoccuper d'opposer *détermination* à *qualification,* cette dernière étant incluse dans la précédente.

Les francophones sont donc les seuls à utiliser le mot *épithète* pour désigner la fonction de caractérisation adnominale, alors que, dans les langues passées en revue, l'héritier de epivqeton conserve le sens du mot grec. Les francophones sont également isolés dans leur usage du terme *attribut* employé avec un sens prédicatif.

Ajoutons qu'ils sont aussi les seuls à avoir érigé l'adjectif en classe autonome, alors que Port Royal parle encore de *nom adjectif* et de *nom substantif* à la suite des langues anciennes. Le grec moderne continue d'opposer le *nom substantif* (ovnoma ousiastikov) au *nom adjectif* (ovnoma epiqetikov), ce qui est très utile pour l'attribut, dont la nature substantivale ou adjectivale est souvent indécidable, commme dans l'exemple de Maillard-Almeida (1997: 34): *Elle l'a traité de* ***cynique***.

Tableau de terminologie comparée

Terminologie néohellénique

UPOKEIMENO		KATHGORHMA	
Autov to mikrov	spivti	eivnai	kruvo
epivqeta wv" prosdiorismoiv ..... **epiqetikoiv prosdiorismoiv**	prosdiorizovmeno ousiastikov	rhvma sundetikov	(ovnoma) epivqeto wv" kathgorouvmeno ..... epiqetikov kathgorouvmeno

Terminologie lusophone

SUJEITO		PREDICADO	
Esta pequena	*casa*	*é*	*fria*
Atributo atributo		(verbo) cópula	(nome) predicativo do sujeito

Terminologie anglophone

SUBJECT		PREDICATE	
This little	*house*	*is*	*cold*
determiner attributive adjective	head noun	copula	predicative adjective

Terminologie germanophone

SUBJEKT		PRÄDIKAT	
Dieses kleines	*Haus*	*ist*	*kalt*
Begleiter Attributives Adjektiv	Nomen (Substantiv)	Prädikatskern (Prädikat)	Prädikatsnomen ..... prädikatives Adjektiv

Ce qui oppose d'abord le français aux autres langues européennes retenues pour la comparaison, c'est qu'il fait de l'attribut une fonction primaire,

située sur le versant du prédicat et non sur celui du sujet, alors qu'en portugais, comme en anglais ou en allemand, la notion d'attribut (port. *atributo*, all. *Attribut*, angl. *attribute*), équivalant à ce que les francophones appellent *épithète*, correspond à une fonction secondaire et peut, de ce fait, être une composante interne du groupe sujet.

Terminologie francophone

SUJET		PRÉDICAT	
Cette petite	*maison*	*est*	*froide*
déterminan**t** adjectif épithète	nom-tête noyau nominal substantif noyau substantival du SN	(verbe) copule	adjectif, attribut du sujet ..... attribut adjectival

Tableau de l'organisation des arguments du verbe

(Fonctions syntaxiques primaires)

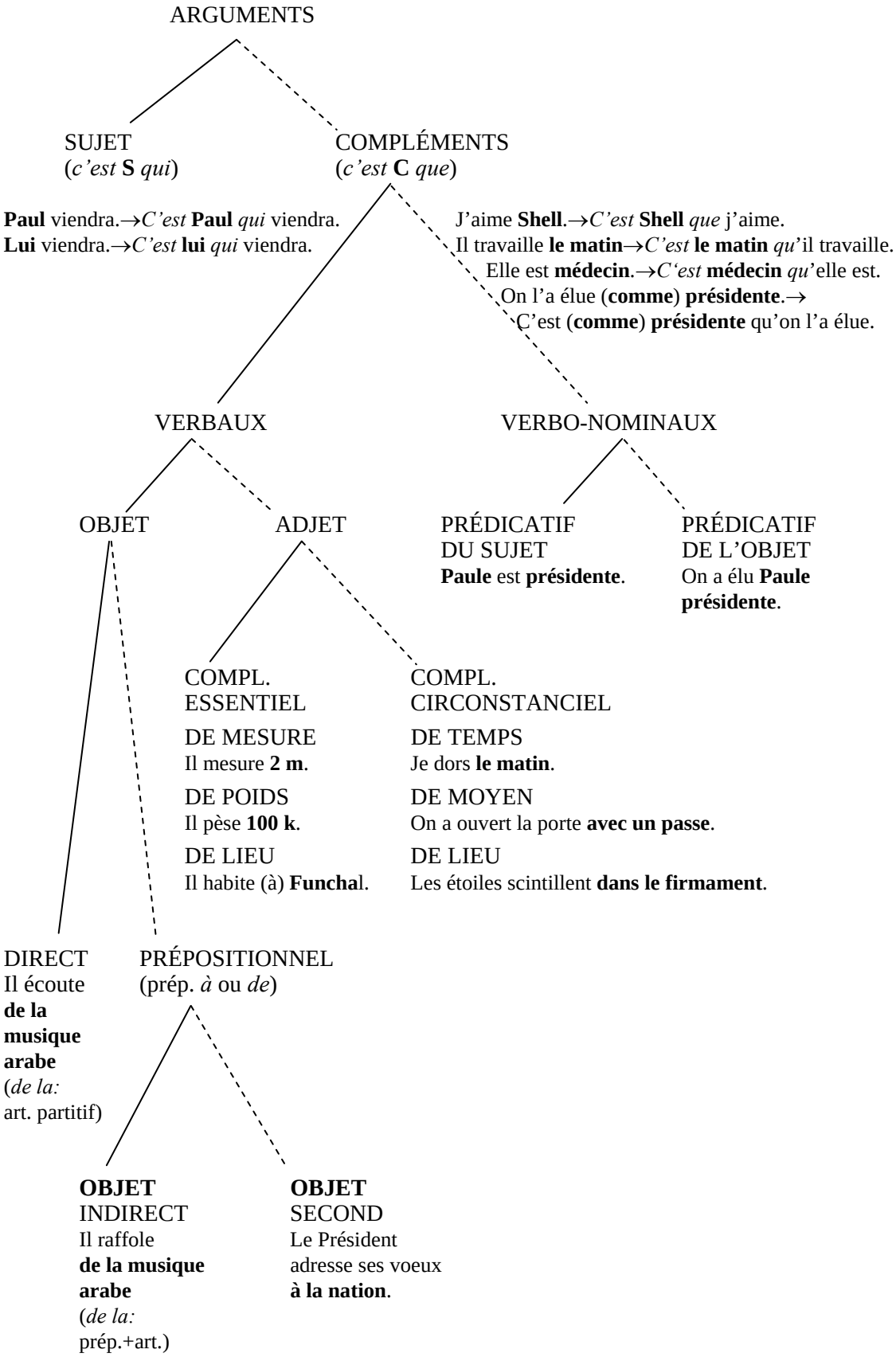

Brefs commentaires sur le tableau des arguments

On peut voir que les habituels attributs du sujet et de l'objet sont classés ici parmi les compléments du verbe, avec lesquels ils ont plusieurs points communs, notamment la faculté d'être focalisés par ***c'est...que***. Ce sont des compléments mixtes, de type verbo-nominal: ils **complètent** un verbe mais aussi **caractérisent** un nom – plus exactement, un constituant nominal – par l'intermédiaire de ce verbe.

A l'intérieur de l'ensemble général des compléments, les prédicatifs constituent le complémentaire du sous-ensemble des compléments verbaux, eux-mêmes subdivisés en *objets* et *adjets.*

La notion d'*adjet* figure pour la première fois dans Feuillet (1978: 104) et correspond aux «actants de forme circonstancielle qui sont dans la valence du verbe.» MÉTAGRAM a élargi la notion en appelant *adjet* tout complément verbal qui n'est ni *sujet* ni *objet*. Cette notion commode permet de couvrir toutes sortes de cas mitoyens entre complément d'objet et de circonstance. Ainsi le verbe *habiter* est questionné par *où* comme s'il était suivi d'un circonstanciel mais son complément de lieu n'en est pas moins essentiel et, lors d'une transformation passive, il arrive qu'il passe – à la façon d'un objet – en position sujet. ***Où*** *habite-t-elle?* → *Elle habite* ***la maison voisine*** → ***La maison voisine*** *est habitée par elle.* On dira que le verbe *habiter* appelle un **adjet**, pour éviter aux apprenants d'avoir à faire un choix difficile entre objet et circonstant. L'avenir européen de l'adjet est évidemment plus problématique que celui du prédicatif, déjà bien implanté en dehors de la francophonie.

Conclusion sur la notion de prédicatif

Tout ce qui précède le montre à l'évidence: si les francophones veulent se mettre à l'heure européenne, il est temps qu'ils renoncent au terme *attribut* pour désigner le complément prédicatif du sujet ou de l'objet. Cette terminologie *made in France* est un facteur d'isolement.

Mais substituer au traditionnel *attribut* une étiquette aussi spécieuse que celle de *suite du verbe* ***être***, comme cela a été tenté en Suisse romande, constitue une voie encore moins satisfaisante que le retour au *statu quo ante.* C'est aplatir le syntaxique au niveau du syntagmatique et réduire le langage à sa linéarité de surface. Il suffit de citer l'énoncé banal ***Telle*** *est mon opinion* pour montrer que «la suite de *être*» n'est pas toujours l'ancien attribut du sujet. En outre le clitique *le* faisant office d'attribut ne suit pas le verbe mais le précède: *Méfiant, ce garçon* ***le*** *sera toujours.* Comment l'élève va-t-il saisir l'invariant fonctionnel sous les variations

formelles que la tension communicative suscite inévitablement à la surface si on ne lui parle qu'un langage strictement spatial?

L'important est de lui faire constater que l'adjectif indéfini *telle* se conforme au genre et au nombre du sujet *opinion* et que le qualificatif *Méfiant* entretient une relation analogue avec le sujet *ce garçon*. À partir de là, on tentera de lui faire saisir la double nature de cette relation prédicative, qui s'apparente d'un côté à la **complémentation verbale** et, de l'autre, à la **caractérisation nominale** assumée par l'adjectif épithète – qu'il vaut mieux appeler *adnominal* – ou au complément de nom de même valeur, mais hors prédication, dans le cadre du SN.

Les grammaires anglaises ou allemandes, on l'a vu, privilégient le côté **complément du verbe**, qui rapproche l'attribut de tous les autres compléments verbaux, tandis que les grammaires françaises insistent sur sa fonction de **caractérisant du nom**, manifestée en morphosyntaxe par l'accord de genre-nombre entre caractérisé et caractérisant. Aujourd'hui les linguistes francophones qui veulent débloquer la situation ont tendance à privilégier la fonction complétive de l'attribut, à l'instar des anglophones. Ainsi Ruwet (1975) n'hésite pas à parler *d'objet de la copule*, mais cela heurte trop brutalement nos habitudes.

Comme l'a montré notre tableau des arguments du verbe, nous préférons parler de *prédicatif du sujet* ou *de l'objet.* Il s'agit pour nous d'un **complément verbo-nominal qui ne se laisse réduire à aucun autre complément** et qui appelle un traitement spécial dans toutes les langues où le prédicatif est susceptible de s'accorder avec le terme auquel il est appliqué.

Bibliographie

Aitchison, J. (1996). *Dictionary of English Grammar*. London: Cassel.

Almeida, M.-E., & Maillard, M. (1999, à paraître). Divergences entre français et portugais dans le métalangage grammatical et recherche de nouvelles convergences européennes. *In* B. Colombat, & M. Savelli, éds.

Apollonius Dyscole (1997). (Lallot, J. éd.). *De la construction* (`Periv suntavxew"`). Paris: Vrin (2 vol.).

Aristotle (1983). (Harold P. Cooke, M. A. ed.). *The Categories, On Interpretation*. Cambridge-Massachussets: Harvard University Press / London: William Heinemann.

Arnauld, A., & Lancelot, C. (1660). *Grammaire générale et raisonnée*. Paris: Republications Paulet (1969).

Arnauld, A., & Nicole, P. (1683-1970). *La logique ou l'art de penser*. Paris: Flammarion

Azeredo, O. *et al.* (1991). *Da Comunicação à Expressão*. Porto: ASA.

Baratin, M. (1989). *La Naissance de la grammaire à Rome*. Paris: Minuit.

Basset, L. (1991). Entre épithète et attribut. *In* M.-M. de Gaulmyn, & S. Rémi-Giraud, éds, 237-262.

Blanche-Benveniste, C. (1988). *Laissez-le tel que vous l'avez trouvé*: Propositions pour l'analyse du fameux «attribut du complément d'objet», *Travaux de linguistique, 17*, 51-68.

Blanche-Benveniste, C. (1991). Deux relations de solidarité utiles pour l'analyse de l'attribut. *In* M.-M. de Gaulmyn, & S. Rémi-Giraud, éds, 83-97.

Blanchon, J.-A. (1991). La construction *have + SN + attribut*: Remarques sur l'attribut de l'objet. *In* M.-M. de Gaulmyn, & S. Rémi-Giraud, éds, 119-131.

Borregana, A.-A. (1998). *Gramática Universal da Língua Portuguesa.* Lisboa: Texto Editora.

Brachet, A., & Dussouchet, J. (1901). *Nouveau cours de grammaire française*. Paris: Hachette.

Chervel, A. (1977). *Histoire de la Grammaire scolaire... Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français*. Paris: Payot.

Colombat, B. (1992). (éd.). *L'Identification d'une catégorie linguistique, l'adjectif, choix de textes: Archives et documents de la SHESL,* 2e série, 6.

Colombat, B. (1992). (éd.). *L'adjectif, perspectives historique et typologique / Histoire épistémologie langage*, *14, fascicule I.*

Colombat, B., & Savelli, M. (1999, à paraître). (éds). *Métalangage et terminologie linguistiques*. Louvain: Peeters.

Cunha, C., & Cintra, L. (1984). (1991). *Nova Gramática do Português Contemporâneo*. Lisboa: Ed. Sá da Costa.

de Gaulmyn, M.-M. (1991). Grandeur et décadence de l'attribut dans les grammaires scolaires du français. *In* M.-M. de Gaulmyn, & S. Rémi-Giraud, éds, 13-46.

de Gaulmyn, M.-M., & Rémi-Giraud, S. (1991). (éds). *A la recherche de l'attribut*. Lyon: PUL.

Duden (1973). *Grammatik der deutschen Gegenwartssprache.* Mannheim: Bibliographisches Institut AG.

Dupont, N. (1991). Les clitiques «attributs» du français. *In* M.-M. de Gaulmyn, & S. Rémi-Giraud, éds, 47-70.

Engel, U. (1988). *Deutsche Grammatik*. Heidelberg: J. Groos.

Enseigner au Collège (1998). Paris: C.N.D.P. (M.E.N.)

Erben, J. (1980). *Deutsche Grammatik*. *Ein Abriß*. München: Hueber.

Feuillet, J. (1978). Etude fonctionnelle de la phrase, *Cahiers d'allemand*, *13*, 100-120.

Feuillet, J. (1991). *Linguistique synchronique de l'allemand.* Berne: Peter Lang.

Fourquet, J. (1970). *Prolegomena zu einer deutschen Grammatik*. Düsseldorf: Schwann.

Furukawa, N. (1987). «Sylvie a les yeux bleus», construction à double thème, *Linguisticæ Investigationes XI, 2,* 283-302.

Gfeller, E. (1995). *Cours moyen de langue allemande (version compacte).* Neuchâtel: Messeiller.

H.E.L. (1998). (revue *Histoire, Epistémologie, Langage*), n° hors-série. Paris: SHESL.

Ildefonse, F. (1997). *La naissance de la grammaire dans l'antiquité grecque*. Paris: Vrin.

Maquet, Ch., Flot, L., & Roy, L. (1923). *Cours de langue française*. Paris: Hachette.

Maillard, M. (1993). (éd.). *Vers une rénovation de la grammaire et de sa terminologie, Lidil, 8.* Grenoble: PUG.

Maillard, M., & Almeida, M. E. (1997). Français et portugais: ressemblances et dissemblances dans le métalangage grammatical. *In* M. Maillard, & L. Dabène, éds. (pp. 9-43).

Maillard, M., & Dabène, L. (1997). (éds). *Vers une métalangue sans frontières?, Lidil, 14*. Grenoble: PUG.

Maillard, M., & Lessan-Pezechki, H. (1999, à paraître). Le métalangage persan entre la tradition arabe et la tradition européenne. *In* B. Colombat, & M. Savelli, éds.

Maillard, M., & Moussouri, E. (1999, à paraître). Le métalangage utilisé dans l'enseignement du grec moderne et la persistance de la terminologie antique dans le discours grammatical d'aujourd'hui. *In* B. Colombat, & M. Savelli, éds.

Mattoso Camara, J. (1997). *Dicionário de Lingüística e Gramática Referente à Língua Portuguesa*. Petrópolis: Vozes.

Moussouri, E. (1999). *Les Alternances codiques et le métalangage utilisé dans l'enseignement du grec moderne à des apprenants français issus de familles grecques immigrées*. Grenoble: thèse en voie d'achèvement.

Moignet, G. (1975). Incidence et attribut du complément d'objet, *Tralili, XIII*, *1*, 253-270.

Nillson-Ehle, H. (1953). L'attribut de l'objet en français, *Studia Neophilologica, XXV, 3,* 105-140.

Noël, F.-J.-M., & Chapsal, Ch.-P. (1823). *Nouvelle grammaire française*. Paris (33e éd. de 1840).

Olsson, K. (1965). *La construction verbe + objet direct + complément prédicatif en français (aspects syntaxiques et sémantiques).* Stokholm: Université de Stokholm.

Pérennec, M. (1991). Attribut ou circonstant? Réflexions sur les rapports entre syntaxe et sémantique à propos de l'attribut inféré en allemand. *In* M.-M. de Gaulmyn, & S. Rémi-Giraud, éds. (pp. 133-149).

Prinz-Fernandez, M. (1993). Quelques réflexions sur la terminologie grammaticale utilisée en Allemagne. *In* M. Maillard, éd. (pp. 85-102).

Ragon, E., & Dain, A. (1979). *Grammaire grecque* (15e éd.). Paris: de Gigord.

Rémi-Giraud, S. (1991). Adjectif attribut et prédicat. Approche notionnelle et morphosyntaxique. *In* M.-M. de Gaulmyn, & S. Rémi-Giraud, éds. (pp. 151-207).

Riegel, M. (1981). Verbes essentiellement ou occasionnellement attributifs. *L'Information grammaticale, 10*, 23-27.

Riegel, M. (1988). L'adjectif attribut de l'objet du verbe *avoir*: amalgame et prédication complexe. *Travaux de Linguistique, 17,* 69-87.

Riegel, M. (1985). *L'adjectif attribut.* Paris: PUF.

Riegel, M. (1991). Pour ou contre la notion grammaticale d'attribut de l'objet: critères et arguments. *In* M.-M. de Gaulmyn, & S. Rémi-Giraud, éds. (pp.99-118).

Riegel, M. *et al.* (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris: PUF (pp. 233-242).

Rousseau, A. (1997). Une union franco-allemande, en grammaire aussi? *In* M. Maillard, & L. Dabène, éds. (pp. 45-90).

Ruwet, N. (1975). Les phrases copulatives en français, *Recherches linguistiques, 3,* 143-191.

Ruwet, N. (1982). *Grammaire des insultes et Autres études*. Paris: Seuil (pp. 69-87).

Schablin, Ch. (1974). *Kurze deutsche Grammatik*. Frankfurt am Main: Hirschgraben.

Schlutz, E. (1983). *Grammatik kurz gefaßt*. Stuttgart: Klett.

Sériot, P. (1993). (éd.). *Relations inter- et intra-prédicatives*, *Cahiers de l'ILSL, 3.*

Suntaktikov th" Neva" Ellhnikhvv" (1993). Aqhvna (Athènes): Organismov Ekdovsew Scolikwvn Biblivwn.

Swiggers, P. (1981). La théorie du nom et de l'adjectif dans la *Grammaire* et la *Logique* de Port-Royal, *Le Français Moderne, XLIX,* 234-242.

Terminologie grammaticale (1998). Ministère de l'Education nationale. Paris: CNDP.

Triandaphyllides, M. (1941). (1978). Neoellhnikhv grammatikhvvv. Qessalonivkh (Salonique): Institouvto Neoellhnikwvn Spoudwvn.

Tzartzanos, A. (1996). H Neoellhnikhv Suvntaxi" tou Acilleva Tzartzavnou. Qessalonivkh (Salonique): Ekdotikov" Oivko" Adelfwvn Kuriakivdh.